



Le 20 mars 2023

Mme Janna Switzer

Directrice – Santé, sécurité, environnement et conformité réglementaire

Denison Mines Corp.

[jswitzer@denisonmines.com](mailto:jswitzer@denisonmines.com)

**Objet: Résultat de l'examen technique par l'équipe d'examen fédérale et autochtone de l'ébauche de l'étude d'impact environnemental concernant le projet de Wheeler River du 21 octobre 2022**

Mme Switzer,

Le 21 octobre 2022, Denison Mines Corp. (Denison) a soumis une ébauche de l'étude d'impact environnemental (EIE), le résumé exécutif, ainsi que les documents d'appui technique (sous forme d'annexes) pour le projet Wheeler River [1]. Le 18 novembre 2022, Le personnel de la CCSN a constaté que la présentation [1] contenait les renseignements requis pour procéder à l'examen technique de l'EIE par l'équipe d'examen fédérale et autochtone [2].

**Résultats de l'examen technique de l'EIE**

L'équipe d'examen fédérale et autochtone a complété l'examen technique de la présentation et a constaté que l'information fourni ne répond pas entièrement aux exigences à l'évaluation environnementale (EE). L'examen technique de la soumission [1] a généré 238 demandes d'information (DI) [3], qui se trouvent dans l'annexe 1 ci-jointe, ainsi que 49 conseils supplémentaires à l'intention du promoteur [4], qui se trouvent dans l'annexe 2, également ci-jointe. Les commentaires dans le tableau des conseils au promoteur contiennent des directives et des conseils supplémentaires que Denison doit prendre en considération pour répondre aux DI et pour réviser l'ébauche de l'EIE.

*Attentes et prochaines étapes*

Le 21 mars 2023 ou peu après, le personnel de la CCSN affichera les tableaux de demande d'information et de conseils à l'intention du promoteur sur le Registre canadien d'évaluation d'impact pour le projet [Wheeler River \(numéro de référence : 80178\)](#).

Le personnel de la CCSN s'attend à ce que Denison soumette des réponses complètes à tous les DI et les conseils à l'intention du promoteur, et qu'elle soumette à nouveau une EIE révisée. Le personnel de la CCSN demande également à Denison de fournir un registre des révisions de documents avec l'EIE révisée, afin que les évaluateurs puissent localiser les changements apportés aux documents révisés. Il est attendu que Denison indique clairement comment l'EIE



révisé a incorporé les changements qui prennent en compte les réponses aux DI. Le personnel de la CCSN ainsi que l'équipe d'examen fédérale et autochtone sont prêts à discuter avec Denison des étapes à venir et à clarifier les attentes concernant les réponses aux DI.

### **Rapport sur les engagements**

Le personnel de la CCSN demande officiellement à Denison de soumettre, dans le cadre de la documentation révisée de l'EIE, un rapport sur les engagements afin de rassembler en un seul endroit toutes les mesures d'atténuation, les mesures du programme de suivi et les engagements qui ont été mentionnés dans la documentation de l'EE, à des fins d'exhaustivité et de traçabilité. Ce rapport doit inclure une liste de tous les engagements pris par Denison sur la base de toute la documentation soumise à ce jour, y compris:

- l'EIE
- la correspondance avec le public et les nations et communautés autochtones
- les réponses aux DI
- les engagements supplémentaires que Denison a pris avec les membres du public et les nations et communautés autochtones dans tous les documents et à qui ces engagements s'appliquent

Ces engagements doivent être triés selon s'ils s'inscrivent dans la portée des exigences réglementaires ou non (par exemple, bonne gouvernance, responsabilité sociale), et indiquer comment chacun de ces engagements sera suivi dans les programmes de Denison, par exemple, les programmes de surveillance de l'environnement.

Il serait utile que Denison organise ces informations sous forme de tableau en fournissant les informations suivantes:

- les détails de l'engagement
- quelle(s) phase(s) du projet l'engagement sera-t-il mis en œuvre (par exemple, toutes les phases)
- où l'engagement est inscrit (quel document, tableau, etc. et où il peut être trouvé)
- comment l'engagement sera évalué (programme de suivi de l'EE du projet, programmes à l'échelle du site, etc.)

Ce rapport serait un document évolutif qui continuerait à être mis à jour pendant le processus d'examen réglementaire et, si le projet est approuvé, après les audiences publiques et les décisions de la Commission, afin de tenir compte de tout engagement supplémentaire pris par le personnel de Denison au cours des audiences publiques et de toute action ordonnée par la Commission à Denison.



Si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer directement avec moi, par téléphone, au 343 540-6213, ou par courriel à l'adresse : [Jessica.Way@cnsccsn.cg.ca](mailto:Jessica.Way@cnsccsn.cg.ca).

Cordialement,

Jessica Way  
Agente en examen de l'environnement  
Division de l'examen de l'environnement

**c.c.:** CCSN: N. Kwamena, P. Burton, K. Gorzkowski, W. Yen  
Denison: K. Himbeault, C. Inglis-McQuay, R. Nagel

#### **Références:**

- [1] Lettre de K. Himbeault et J. Switzer (Denison) à J. Way (CCSN), projet Wheeler River – Soumission de l'énoncé des incidences environnementales, le 21 octobre 2022 (e-doc 6991484)
- [2] Lettre de J. Way (CCSN) à J. Switzer (Denison), Conclusions du personnel du CCSN : Résultats de l'examen de conformité du projet Wheeler River, le 18 novembre 2022 (e-doc 6910949)
- [3] Annexe 1, l'équipe d'examen fédérale et autochtone, projet Wheeler River – demandes d'information, le 20 mars 2022 (e-doc 6858049)
- [4] Annexe 2, l'équipe d'examen fédérale et autochtone, projet Wheeler River – conseils supplémentaires à l'intention du promoteur, le 20 mars 2022 (e-doc 6858048)